



**PENSER LA REVOLUTION AMERICAINE EN FRANCE
(1778-1788)
Enjeux philosophiques et historio-graphiques**

Carine LOUNISSI

Université Paris III

Louis XVI monte sur le trône au moment où la querelle anglo-américaine atteint son point critique. Deux ans plus tard, un mois après la disgrâce de Turgot, l'Indépendance des anciennes colonies britanniques est proclamée outre-Atlantique. Elle ramène l'intérêt des penseurs français du terrain naturaliste où s'étaient illustrés Buffon et de Pauw vers le domaine politique, bien que cette question ne soit pas oubliée pendant les années de l'alliance franco-américaine, comme en témoignent les *Notes sur la Virginie*, publiées par Jefferson en 1786. La description de la prétendue dégénérescence des êtres, hommes compris, vivant sur le sol américain laisse place à une réflexion sur une possible régénération politique du genre humain grâce aux *Insurgents*. La vogue américaine se manifeste de diverses manières. En 1780, Raynal met la question des conséquences pour le monde de la découverte de l'Amérique au concours de l'Académie de Lyon. L'année suivante, qui est aussi celle du renvoi de Necker, on leur consacre un *Almanach*. À la ratification du Traité de paix, alors que Calonne devient contrôleur général des finances, Chavannes de la Giraudière leur dédie des vers.

C'est surtout à partir de 1778, on en comprend aisément la raison, que la Révolution américaine retient l'attention des historiens et des penseurs français, la ligne de partage entre ces deux catégories d'auteurs étant parfois floue. Il faut distinguer trois moments constitutifs de la Révolution américaine : l'Indépendance, la Guerre du même nom et la formation des Constitutions au niveau des États fédérés et fédéral. Si le premier sujet enthousiasme généralement, le dernier fait en revanche l'objet de critiques plus ou moins fortes. Cet aspect ainsi que les événements militaires ne seront pas développés en détail ici. Il ne s'agit pas pour autant de s'en tenir uniquement au premier thème, mais d'étudier l'analyse de la « Révolution » *stricto sensu* (et de quel sens il s'agit exactement, c'est précisément ce qu'il faudra voir) par le biais de son traitement historiographique et philosophique en France. Cette question implique de s'interroger en premier lieu sur la possible dimension propagandiste d'une telle littérature avant de se tourner plus particulièrement vers sa partie historiographique et de se demander si elle n'a pas, en dépit d'un contexte qui pouvait inciter à la manipulation des faits, une validité scientifique. Enfin, il faudra aborder le problème de la définition d'un nouveau genre de révolution à partir de l'observation de l'événement.

Une littérature de (contre-)propagande ?

On commencera par un panorama des publications françaises, consacrées à la Révolution américaine, que nous avons retenues pour la période étudiée ici.¹ Avant 1778, elles sont peu nombreuses et se composent essentiellement de traductions, véritables ou feintes, de brochures anglaises et américaines. À partir de cette date, et c'est la raison pour laquelle nous l'avons arrêtée comme point de départ, l'éventail s'élargit. C'est alors que paraît la première synthèse historiographique des événements, *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, écrite par Paul-Ulric du Buisson. Elle sera suivie de six autres : *Révolution de l'Amérique*, par l'abbé Raynal (1781), *Essais historiques et politiques sur la révolution de l'Amérique septentrionale*, par Michel-René Hilliard d'Auberteuil (1781-82), *Histoire de la guerre d'Amérique divisée par années* (1783), dont l'auteur reste anonyme, *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde* (1785), par Pierre-Charpentier de Longchamps, *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande depuis son commencement en 1775 jusqu'en 1783* (1787), par Odet-Julien Leboucher et *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise* (1787), par François Soulès. Parmi les essais, plus de noms célèbres se présentent : Linguet, dont les essais sont rassemblés dans les *Mélanges de politique et de littérature* (1778), l'abbé Mably, auteur d'*Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis d'Amérique* (1784), Mirabeau, qui publie ses *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* la même année, qui sont annoncées comme une « imitation d'un pamphlet américain » (et dans lesquelles est incluse la lettre envoyée par Turgot à Price en 1778), Condorcet, qui écrit en 1786 *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*, et Brissot, avec *De la France et des États-Unis* l'année suivante. Moins connu, mais ne démeritant pas pour autant, Joseph Mandrillon fait paraître en 1785 *Le Spectateur américain*, dont le titre fait probablement référence au recueil périodique d'essais d'Addison et Steele. Il faut mentionner enfin des « pamphlets », plus virulents, comme le *Vœu de toutes les nations* (1778), attribué à Beaumarchais, ou encore *Le Destin de l'Amérique* (1780), d'Antoine-Marie Cerisier, qui se présente sous la forme d'une pièce de théâtre mais aussi comme une fausse traduction d'un document censé être utile à la connaissance historique de la période.

À première vue, les enjeux de la guerre qui oppose les camps britannique et franco-américain pourraient laisser penser que des sentiments hostiles au premier et favorables au second se feraient jour à des degrés divers dans ces textes. En d'autres termes, on est fondé à se demander en quoi la Révolution américaine sert de prétexte à des considérations d'ordre polémique (adjectif doublement justifié ici) sur les trois acteurs du conflit.

Dans la France des Lumières, l'Angleterre représente un modèle politique tout en restant l'ennemi héréditaire. Qu'advient-il de ces deux éléments ici ?

¹ Pour un tableau plus complet, voir Durand Echeverria et Everett C. Wilkie, *The French Image of America : A Chronological and Subject Bibliography of French Books Printed Before 1816 Relating to the British North American Colonies and the United States* (London: Scarecrow Press, 1994) 2 vols.

L'exécutif ministériel anglais est vertement critiqué pour ses ambitions hégémoniques. Cet aspect est notamment l'objet de la philippique attribuée à Beaumarchais et dont le but affiché est d'appeler à une coalition européenne contre l'île perfide. De même, le « Philosophe » que Cerisier fait intervenir dans la dernière scène de sa comédie des erreurs politiques britanniques conseille à Lord North de ramener les limites de l'empire aux frontières naturelles du pays. C'est aussi le cas de certains historiens, comme Hilliard d'Auberteuil ou Leboucher, qui s'en prennent à « l'extravagance du projet que [...] [l'Angleterre] avait formé d'envahir le commerce du monde »,² pour citer ce dernier.

La comparaison avec Rome et Carthage est un élément récurrent dans ce réquisitoire contre les tendances expansionnistes de l'Angleterre. À la Rome anglaise, on oppose la nouvelle Grèce américaine dans laquelle on croit voir une autre amphictyonie dépassant même, selon Mably — pour une fois — celle de l'Antiquité. Cette analogie a aussi valeur de *memento mori* des corps politiques. Elle constitue une sorte d'écho nationaliste — même si on peut penser qu'elle participe aussi sans doute d'un véritable désintéressement comme chez Condorcet, par exemple — à l'idée que la perte des colonies est un bien pour leur mère-patrie, point de vue avancé outre-Manche par Richard Price, notamment, dans ses *Observations on the Nature of Civil Liberty*, lequel ouvrage est souvent mentionné dans les textes étudiés ici.

Il faut souligner néanmoins le souci de la part de ces auteurs de refuser de reporter l'opprobre que suscitent les autorités britanniques sur l'ensemble de la classe politique et des habitants. Cerisier, par exemple, fait dire par l'un de ses personnages au monarque anglais qu'il eût été avisé d'écouter plus attentivement l'opinion du peuple qui était opposé au recours à la force.³ Parmi les historiens, on peut citer Longchamps, qui, dans le « Discours préliminaire » à son *Histoire impartiale*, affirme explicitement l'intention d'y veiller. Une place importante est de fait accordée dans cet ouvrage aux vues de l'opposition parlementaire britannique. François Soulès y consacre plus de pages encore et s'attarde même assez longuement sur le sujet, ce que lui facilite le choix de présentation qui consiste à faire alterner les chapitres traitant séparément des scènes d'action de part et d'autre de l'Atlantique.

Quant à l'admiration du XVIII^e siècle pour le modèle constitutionnel britannique, elle est quelque peu mise à mal. Du Buisson ne manque pas d'en appeler à la mémoire de Montesquieu dont la fameuse théorie, affirme-t-il, ne tient plus à l'épreuve des faits récents, à tel point que l'auteur de *L'Esprit des lois* eût pu « supprimer trois chapitres de son livre immortel ». ⁴ L'auteur anonyme de *l'Histoire de la guerre d'Amérique divisée par années* y inclut pour sa part une note dans laquelle l'expression « excellente constitution » apparaît comme une appellation ironique.⁵ C'est certainement dans l'ouvrage de François Soulès que cet aspect est le plus développé. C'est

² Odet-Julien Leboucher, *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande depuis son commencement en 1775 jusqu'en 1783* (Paris : Brocas, 1787) 200.

³ Antoine-Marie Cerisier, *Le Destin de l'Amérique* (Londres, 1780) 56-57.

⁴ Paul-Ulric du Buisson, *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise, depuis le commencement de l'année 1774 jusqu'au premier janvier 1778* (Paris : Cellot et Jombert, 1778) 97.

⁵ *Histoire de la guerre d'Amérique divisée par années* (Londres, 1783) 53-54.

aussi celui sur lequel l'influence des radicaux anglais se fait le plus sentir, en particulier dans l'évocation de la nécessité de « rétablir l'élection annuelle » pour remédier aux dérèglements du système politique, qui, à ses yeux, en théorie, pourrait être « le meilleur du monde » mais dont le fonctionnement réel est loin de l'idéal.⁶

En revanche, la liberté d'expression existant outre-Manche est enviée par les auteurs français. Ce point de vue n'empêche pas une dénonciation des manipulations à l'œuvre dans la presse britannique, à la solde des autorités. La lutte contre le contenu de ces sources perçues comme peu sûres fait partie d'une stratégie de contre-propagande. Elle se traduit notamment chez les historiens par une abondance de citations et de références.

Ces événements sont également l'occasion d'une comparaison entre les monarques britanniques et français sur le plan du respect des engagements diplomatiques. Les premiers sont présentés comme étant ou ayant été en infraction quasi-perpétuelle avec le droit international. C'est l'Angleterre qui est généralement rendue responsable de l'intervention française en faveur des *Insurgents* par son agression des navires français. Cerisier souligne que ce n'est pas la première provocation à laquelle se livre cette dernière et dresse la liste des exemples de violation de la paix qu'elle a perpétrée par le passé. Les autorités françaises, au contraire, sont dites respectueuses des conventions diplomatiques et la légitimité de l'alliance franco-américaine est vigoureusement défendue de ce point de vue.⁷ Cerisier oppose la franchise de Louis XVI dans son rapport à l'Angleterre à l'hypocrisie dont fit preuve, selon lui, Élisabeth vis-à-vis de son homologue espagnol.⁸ Longchamps, quant à lui, loue la clémence de la France à l'égard de son ennemie et sa générosité vis-à-vis de ses alliés lors de la signature du Traité de paix de 1783, et du Buisson glisse en passant une allusion au titre des monarques britanniques qui inclut, dit-il, un pays (le sien) sur lequel ils ne sauraient avoir de prétention légitime.⁹

Toutefois, on reconnaît bien volontiers que la philanthropie n'a pas occulté les motivations géostratégiques et le désir de revanche de la France sur sa rivale. Hilliard d'Auberteuil le souligne : la France n'a pas cherché à cacher qu'elle était mue par l'espoir que la guerre aboutirait à une diminution du poids de l'Angleterre dans le système international d'alors.¹⁰ Raynal, pourtant, accuse, lui, les autorités de son pays de n'avoir été poussées dans cette alliance que par intérêt. Il reproche à Vergennes de ne pas avoir « arrêté dans le premier article de sa convention avec l'Amérique, que tous les peuples opprimés ont le droit de s'élever contre leurs oppresseurs ». ¹¹ Il est aussi le seul (semble-t-il) à se livrer à un certain éloge de la ténacité de l'Angleterre dans son attitude face aux colonies.

⁶ François Soulès, *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise, écrite sur les mémoires les plus authentiques* (Paris : Buisson, 1787) II, chap. 14.

⁷ Il se déroule entre auteurs anglais et français une guerre de pamphlets concernant cette question entre 1778 et 1780.

⁸ *Le Destin de l'Amérique*, 77.

⁹ *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, 154.

¹⁰ Michel-René Hilliard d'Auberteuil, *Essais historiques et politiques sur la révolution de l'Amérique septentrionale* (Bruxelles, Paris : l'auteur, 1781-82) II, 251.

¹¹ Guillaume-Thomas Raynal, *Révolution de l'Amérique* (Londres : L. Davis, 1781) 144-45.

Comme l'illustre la remarque de Raynal, la Révolution américaine représente un sujet quelque peu sulfureux pour des écrivains de la France de l'Ancien Régime. Longchamps ressent le besoin de préciser dans une note que la compatibilité de l'alliance entre son pays et les *Insurgents* repose sur l'acceptation d'une différence de culture politique.¹² Les régicides symboliques que constituent la destruction de la statue de Georges III à New York en 1776 par des émeutiers,¹³ ainsi que celle d'une couronne à l'ouverture de la session de septembre 1774 du Congrès,¹⁴ ont de quoi mettre mal à l'aise des auteurs vivant sous une monarchie. La Révolution américaine est un objet de réflexion d'autant plus potentiellement suggestif qu'il se présente à l'esprit des penseurs français dans une période où ils assistent aux tentatives de réformes menées successivement par Turgot, Necker et Calonne. Cerisier ne manque pas de se saisir de l'occasion pour insérer une critique du second et une louange du premier.

D'autres font explicitement des États américains non pas nécessairement un modèle à suivre en tout point, mais du moins une source d'inspiration pour l'Europe. Hilliard d'Auberteuil formule des vœux en ce sens et espère avoir contribué à attirer l'attention à la fois des penseurs et des politiques par son écrit. Brissot, Condorcet et Mandrillon en profitent pour réclamer plus de liberté d'expression. Ce dernier va plus loin encore. Il envisage des conséquences plus directes dans la mesure où il prédit qu'« éclairés par cette révolution, les gouvernants d'Europe seront forcés de réformer insensiblement leurs abus »,¹⁵ ce qui rejoint les demandes formulées par les radicaux en Angleterre. Il est vrai que les enjeux géostratégiques et commerciaux, terrain moins dangereux, sont plus souvent évoqués.

Les Américains sont-ils pour autant toujours dépeints sous un jour favorable ? Au moment où éclate la querelle anglo-américaine, la vision de l'Amérique en France est, comme nous l'avons dit, dominée par les naturalistes. Mais on cultive aussi encore, par exemple, à la suite de Voltaire, le mythe de la Pennsylvanie comme exemple de tolérance religieuse.

Si l'on constate une mise en valeur de la France par rapport à l'Angleterre, on note que l'Amérique sert aussi de faire-valoir à la première, ce qui se traduit par des remarques sur un certain manque de compétence des officiers américains et sur le rôle décisif de la France sur les plans diplomatique et militaire.

De plus, la conception naturaliste de l'Amérique affleure à quelques endroits ici. C'est le cas notamment sous la plume d'Hilliard d'Auberteuil. Il évoque ainsi les « Anglo-américains » :

[ils] sont moins robustes que la plupart des peuples européens, si l'humidité du climat semble les amollir, ils ont plus de témérité, ils

¹² Pierre-Charpentier de Longchamps, *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde* (Amsterdam, Paris : Vve Duchesne, 1785) I, 11-12.

¹³ Rapporté par Hilliard d'Auberteuil, I, 302 ; Longchamps, I, 182 ; Leboucher, 40.

¹⁴ Relaté par Longchamps, I, 128.

¹⁵ Joseph Mandrillon, *Le Spectateur américain, ou remarques générales sur l'Amérique septentrionale et sur la république des Treize-États-Unis* (Amsterdam, Bruxelles : E. Flon, 1785) xxxi.

sont moins sensibles aux blessures que les Européens et en guérissent plus facilement.¹⁶

Quant à leurs capacités intellectuelles, elles se sont moins bien accommodées, lui semble-t-il, des conditions de vie américaines :

Ils ont l'esprit pénétrant dans leur jeunesse [...] mais ils sont peu capables de réflexion, ils ne peuvent former de longues méditations et sont en cela le contraire des Anglais de l'Europe.¹⁷

Ce tableau contraste avec le portrait des travailleurs de la terre de ce même pays, fait plus tôt par l'auteur, et qui au contact de la nature acquièrent, dit-il, « la vigueur de l'âme et la force du corps », ce qui « les rend inflexibles aux opinions qu'elle désavoue ». ¹⁸ On aura reconnu ici le mythe du rôle purificateur de la nature dans l'espace-temps américain. Il est présent aussi dans l'ouvrage de Raynal. Il y affirme que les habitants du nouveau continent « semblent recevoir de tous les objets physiques les leçons de la liberté et de l'indépendance ». ¹⁹ Il n'est pas lui non plus hors du cercle d'influence de la vision des naturalistes, comme l'illustre la conclusion de ce même « pamphlet » dans laquelle il déplore la stérilité des terres.

Il semble que Mandrillon ait senti la contradiction existant entre, d'un côté, l'idée que le droit naturel est directement accessible aux Américains dans le livre même de la nature et, de l'autre, l'existence d'une certaine caricature en France touchant leur manque de courage et d'énergie, même si le paradoxe n'est pas souligné explicitement. On voit donc que corriger les erreurs des auteurs français sur le sujet était aussi nécessaire que rectifier les idées diffusées par la propagande anti-américaine menée par les Anglais.

Sur le plan politique, le regard porté par les penseurs français sur le nouveau régime américain n'est pas non plus exempt d'ambivalence. Même l'essai de Mably, dans lequel la critique sur ce thème est peut-être la plus appuyée, s'ouvre sur un panégyrique de la Révolution, ce qui ne fut pas suffisant pour empêcher cet écrit d'être perçu comme anti-américain outre-Atlantique, ²⁰ même s'il est en réalité moins dirigé contre le système politique américain que trop tourné vers l'idéal antique, comme l'avait remarqué Brissot.

Cette ambiguïté de sentiment n'est pas visible seulement dans les écrits critiques à l'égard des États-Unis, mais aussi dans ceux où s'exprime de l'enthousiasme pour le sujet. Il est, en effet, parfois tempéré par une réserve quant à l'espoir peut-être trop grand suscité par la Révolution. François Soulès, par exemple, dans l'un des derniers chapitres, s'inscrit en faux contre l'idéalisation de l'Amérique comme lieu « d'une république de philosophes ». ²¹ Le groupe des Pères fondateurs était selon lui une élite exceptionnelle dont les successeurs ne sont déjà plus dignes. Il voit aussi un signe de décadence dans la création de l'ordre de Cincinnatus qui lui

¹⁶ *Essais historiques et politiques*, I, 188-189.

¹⁷ *Ibid.* 189.

¹⁸ *Ibid.* 99.

¹⁹ *Révolution de l'Amérique*, 12-13.

²⁰ Au point que celui-ci y fut pendu en effigie comme le rappelle Jean-Louis Lecercle dans son article « Mably devant la Révolution américaine », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 153 (1976), 1299.

²¹ *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, IV, 263.

apparaît comme une tentative pour introduire l'aristocratie en Amérique, que Mirabeau avait déjà dénoncée.

Se dessine ici une sorte de motif de la Chute inéluctable dans le paradis politique. Il transparaît mieux encore à travers la peur que la corruption européenne ne souille le jardin américain. C'est l'idéal de la république agrarienne fondée sur la méfiance platonicienne à l'égard du commerce et du luxe qui se fait jour une fois de plus. À part Soulès et Raynal, entre autres, on citera une des grandes figures du siècle, Diderot, qui dans son apostrophe « aux Insurgents d'Amérique » incluse au début de *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, publié à la fin de l'année 1778, se fait le relais de cette conception : « Puissent ces braves Américains [...] prévenir l'accroissement énorme et l'inégale répartition de la richesse ». ²²

Dans le même temps, on craint que le rapport de forces entre les deux Mondes ne se renverse en faveur de l'Amérique. Longchamps en affirme la possibilité dans le « discours préliminaire ». Pour contrer cette idée, Raynal avait utilisé l'argument naturaliste, déjà évoqué ci-dessus : la stérilité du sol du nouvel Éden politique. Il a néanmoins cette phrase à propos de l'Amérique : « la nature enfin semble se justifier d'avoir créé l'homme et le gouvernement si longtemps coupable sur toute la terre répare enfin ses crimes ». ²³ On ne saurait être plus enthousiaste.

Cette dualité est en vérité caractéristique du XVIII^e siècle qui est moins l'âge de l'optimisme total — comme une certaine mythologie révolutionnaire française voudrait le faire croire — qui est moins une époque lumineuse qu'un clair-obscur, un siècle qui espère et désespère en même temps. ²⁴ On salue dans l'Amérique des *Insurgents* l'ouverture d'un refuge aux opprimés, d'un espace de liberté d'où peut-être viendra un certain renouveau, et cependant on ne peut s'empêcher de penser que ce lieu est peut-être déjà en perdition. Il reste toutefois des optimistes comme Mandrillon, Brissot et Condorcet. On sait quel rôle les deux derniers joueront par la suite. Raynal, par contre, désavouera la Révolution française avant de mourir.

La caricature, la simplification, on le voit, ne sont pas nécessairement là où les attendrait peut-être un lecteur moderne. Les présupposés culturels du XVIII^e siècle concernant les acteurs du conflit sont en réalité déjà ambivalents au départ. Le seul texte de l'échantillon retenu ici qui rentrerait pleinement dans la catégorie du propagandisme anti-anglais est le pamphlet attribué à Beaumarchais — mais c'est sans doute parce que l'Amérique n'y est pas mentionnée. Si le camp franco-américain a les faveurs des observateurs français, ni ceux dont ils sont partisans ni leurs adversaires ne sont donc traités sur un mode purement manichéen.

²² *Ceuvres politiques*, ed. Paul Vernière (Paris : Garnier Frères, 1963) 491.

²³ *Révolution de l'Amérique*, 65.

²⁴ Voir à ce sujet l'article de Jochen Schlobach : « Pessimisme des philosophes ? La théorie cyclique de l'histoire au XVIII^e siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 155 (1976), 1971-1987.

Le traitement historiographique de la « Révolution »

Le contexte particulier, et notamment la rivalité avec l'Angleterre, ôte-t-il pour autant toute valeur sérieuse, voire scientifique, à l'historiographie consacrée à la Révolution américaine publiée en France pendant la période ? Il faut préciser tout d'abord qu'il ne s'agit pas de travaux de commande. Du Buisson est le seul auteur à publier avec privilège du Roi. Plusieurs autres ont dû faire imprimer leurs ouvrages à l'étranger.²⁵ On ne note pas, par ailleurs, de rupture entre les trois ouvrages qui paraissent avant la fin du conflit et les suivants. Ce n'est probablement pas seulement la signature des Traités avec l'Amérique qui permet de rendre compte du silence historiographique qui prévaut avant 1778.²⁶ Le bon sens suggère également qu'il n'est pas possible de commencer à écrire l'histoire d'un événement trop tôt. Il est à noter que les Français ont devancé les Américains dans cette tâche puisque le premier ouvrage d'histoire consacré à la Révolution n'a été publié aux États-Unis qu'en 1785 par David Ramsay,²⁷ la distance géographique ayant sans doute aidé à donner aux auteurs français un certain recul que les Américains, pris dans l'événement, pouvaient peut-être atteindre moins facilement.

Le premier à s'intéresser à la Révolution américaine sous l'angle historiographique, Paul-Ulric du Buisson, a conscience d'inaugurer la série. Il commente sa démarche en affirmant dans l'avertissement que le but de son ouvrage est de combler les lacunes de la portion du public, qui selon lui représente la majorité, dont l'intérêt pour le sujet n'a pas été suffisamment grand pour les pousser à se faire une idée correcte des événements. Il explique cet état de fait en accusant ces prédécesseurs qui, faute de « méthode », dit-il, n'ont pas su être instructifs. Il souligne notamment la nécessité de prendre en compte les spécificités du lectorat français, aspect dont il n'est d'ailleurs pas le seul à se préoccuper, comme en témoigne la présence de notes explicatives concernant en particulier des difficultés de traduction qui ont trait à ce que la traductologie moderne appelle « la périlinguistique civilisationnelle ».

Loin de revendiquer la fonction de propagandistes, les historiens affirment vouloir rejeter les généralisations abusives et rechercher la plus grande objectivité possible. Longchamps fait apparaître cette idée dans le titre de son ouvrage par le biais de l'adjectif « impartial ». Du Buisson déjà, en 1778, la définissait comme « le premier devoir de l'historien ».²⁸ De même, Leboucher assure avoir résisté à toute « haine » et à toute « adulation » dans l'exposition des faits dont il espère avoir donné un compte rendu « fidèle », introduisant ainsi la notion de vérité historique, ce que fait également

²⁵ Hilliard d'Auberteuil à Bruxelles, Longchamps à Amsterdam, l'auteur anonyme de *l'Histoire de la guerre divisée par années* et Raynal à Londres.

²⁶ Signalons tout de même l'existence d'un écrit (censé être) de Voltaire intitulé *Fragmens pour servir à l'histoire de la guerre en Amérique*, paru un an avant sa mort. Outre qu'il se situe pour nous en dehors de la période retenue, il n'est pas très utile ici dans la mesure où il ne contient qu'une présentation des colonies européennes en Amérique et ne fait allusion au conflit anglo-américain que dans les toutes dernières lignes.

²⁷ *The History of the Revolution of South-Carolina* (1785), traduit en français en 1787, suivi en 1789 de *The History of the American Revolution*.

²⁸ *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, 266.

François Soulès dans la préface de son *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*.

Dans quelle mesure ces recommandations initiales sont-elles mises en pratique ? D'après ce que nous avons déjà vu dans le premier point, cette profession de foi est à prendre avec précaution. Brissot n'hésitera pas à qualifier l'impartialité revendiquée par Longchamps de plaisanterie. Il faut reconnaître que ce dernier termine chacun des trois volumes de son ouvrage par un paragraphe sur les faiblesses ou la mauvaise posture de l'Angleterre. Il se retranche derrière l'idée que si celle-ci n'apparaît pas sous un jour favorable, ce n'est dû qu'à leur comportement sur le champ de bataille politique et militaire. Cet agencement textuel n'est d'ailleurs pas spécifique à Longchamps. On le retrouve aussi chez d'autres historiens.

Même si le principe d'impartialité n'est pas toujours respecté, il faut souligner que ces historiens appliquent un des préceptes du travail historiographique sérieux, à savoir la recherche documentaire. François Soulès y fait référence dans la deuxième partie du titre de son livre, pour lequel il s'est fondé, annonce-t-il au lecteur, « sur les mémoires les plus authentiques ». Pour souligner la fiabilité de ses sources, du Buisson, qui publie son ouvrage anonymement (comme les autres), fait figurer la mention « Par M.***, Américain ». Il précise dans l'avertissement avoir été un spectateur privilégié de la scène des événements dont il s'apprête à faire l'exposé. De fait, on constate une utilisation pléthorique de documents de toutes sortes (textes officiels, lettres, pamphlets) qui apparaissent sous des formes diverses (renvois, reproductions partielles ou totales, citations ou résumés et paraphrases qui reposent sur des traductions plus ou moins libres). Cette démarche s'inscrit dans une stratégie pédagogique plus large qui se traduit par la présence de cartes, de tableaux et de notes. Il n'y a pas cependant de commentaires développés sur l'usage que l'historien doit faire des documents. Ils n'iront pas plus loin que l'utilisation par Longchamps du registre juridique à travers la mention de « pièces » pour le « procès » permettant de trancher entre des versions d'un fait.²⁹

Il est, du reste, le seul historien à mener une réflexion approfondie sur le « genre »³⁰ historiographique. Dans son « Discours préliminaire », il a recours à l'image de la théâtralisation, affirmant notamment vouloir « mettre en scène » les acteurs britanniques « toutes les fois qu'on avait à produire des faits non suspects, mais contestés par eux » expliquant qu'ainsi « c'est [...] de leur propre bouche que nous faisons sortir la vérité qui les condamne ».³¹ Cette sorte de stratégie socratique laisse place dans le paragraphe suivant à une analogie avec le « drame », terme qui a un comparé ambigu dans la mesure où il s'agit à la fois de l'histoire et de l'historiographie. L'idée que la première est « une tragédie » a pour conséquence l'adoption des règles de cet exercice pour la deuxième dans la structure : « exposition, intrigue, dénouement ». D'après Longchamps, cette comparaison s'applique particulièrement bien au sujet dont il va traiter :

²⁹ *Histoire impartiale*, I, 384.

³⁰ *Ibid.*, I, 26.

³¹ *Ibid.*, I, 43.

On ne commande point aux faits et cette définition ne saurait convenir à toute sorte d'Histoire ; mais s'il en était quelqu'une qui pût justifier cette idée, ce serait l'Histoire de la Révolution de l'Amérique.³²

Par ailleurs, il distingue le chroniqueur et l'historien par leurs productions, « le journal » et « l'histoire » des événements. La différence entre ces deux types de textes réside, selon lui, dans un regroupement des faits selon un « enchaînement » logique de causalité par le second et non simplement selon la chronologie. L'historien doit donc expliquer et pas seulement décrire. Il revendique à cet égard la qualité d'« historien philosophe » dont la tâche consiste à mettre en lumière les événements comme « des causes souvent fécondes de prospérités ou de désastres ».³³ C'est Raynal qui, avant lui, s'en était affublé à travers le titre de son ouvrage célèbre alors, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Il convient toutefois de rappeler que le XVIII^e siècle attribuait dans ce cas un sens spécifique au mot « philosophie ». Le *Dictionnaire de l'Académie française* (édition de 1762) en donne la définition suivante : « science qui consiste à connaître les choses par leurs causes et par leurs effets ». Les analyses des historiens étudiés ici tournent malheureusement trop souvent à la philosophie de l'histoire (et s'en étonnera-t-on lorsqu'il est question de la révolution ?), et démontrent une certaine confusion entre prophétie et philosophie.

La volonté de réunir la description des faits et leur interprétation dans la démarche historiographique hante en réalité le XVIII^e siècle. Il n'y parviendra pas, comme le rappelle Chantal Grell.³⁴ Ces volumes consacrés à la Révolution américaine fournissent, certes, l'occasion d'une réflexion sur l'historiographie, mais il s'agit plutôt d'une redite des idées théoriques sur le genre qui ont été élaborées depuis la fin du siècle précédent, à savoir, sur le fond, la recherche d'une certaine vérité historique, et sur la forme, la fin de la narration romancée des faits ainsi que la suppression des digressions. L'« histoire » restait en vérité plus un genre littéraire qu'une science, même si la distinction avec le « récit » était établie. Comme ce fut le cas chez leurs prédécesseurs, les historiens étudiés ici ne mettent pas systématiquement en pratique ces bonnes intentions méthodologiques. Il faut en outre tenir compte de leur amateurisme, sauf dans le cas de Raynal. Il s'agit d'un coup d'essai pour tous les autres, excepté peut-être pour Longchamps qui avait publié une histoire de la littérature quelques années auparavant. Ils ne s'en tiennent pas, par ailleurs, exclusivement à l'historiographie puisque certains sont aussi auteurs d'essais politiques, comme Hilliard d'Auberteuil, de traductions en français d'écrits en anglais, comme Soulès, ou de pièces de théâtre et de livrets d'opéras comme du Buisson.

On ne peut donc parler de renouvellement ni dans la théorie ni dans la pratique. Il y a même une absence de considérations sur le caractère problématique des notions d'impartialité et de vérité revendiquées, bien que Soulès prenne la peine de faire remarquer qu'il n'est pas « infaillible ».³⁵ Seule la surabondance de documents est quelque peu inhabituelle. Les

³² Ibid.

³³ Ibid. I, 32.

³⁴ Chantal Grell, *L'histoire entre érudition et philosophie : étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières* (Paris : Presses Universitaires de France, 1993) 38.

³⁵ *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, II, 236.

travaux historiographiques consacrés à des périodes antérieures restaient tributaires de hasards et de limitations dans l'accès aux sources, lesquelles étaient moindres dans le cas présent.

Il convient à présent de voir brièvement les enjeux spécifiques à une histoire de la Révolution américaine. L'examen des titres des ouvrages consacrés à l'histoire de ces événements révèle d'emblée une incertitude quant à la nature de l'objet d'étude. Les historiens, en effet, hésitent. Le mot « révolution » n'apparaît que dans deux titres.³⁶ Trois autres auteurs lui préférèrent le mot « guerre » et l'un d'eux se contente d'annoncer qu'il s'agit des « troubles » survenus outre-Atlantique. Le terme « histoire » est choisi par cinq de ces sept historiens. Hilliard d'Auberteuil, quant à lui, propose au lecteur des « essais historiques et politiques ». Il s'agit pourtant bien d'une présentation chronologique des événements, le choix du titre s'expliquant notamment par la présence d'un commentaire du texte des constitutions. En outre, l'extrait de l'*Histoire philosophique* est intitulé simplement *Révolution de l'Amérique*.

La « Révolution »³⁷ désigne généralement ici l'Indépendance. Ainsi du Buisson affirme-t-il que « la France en reconnaissant l'indépendance des États-Unis a mis le sceau respectable à une révolution ».³⁸ De même, Soulès, après avoir mentionné la Déclaration du 4 juillet, commente « cette grande révolution ».³⁹ Dans quelle mesure la « Révolution » était-elle distincte à leurs yeux du conflit armé ? Hilliard d'Auberteuil conclut en affirmant avoir écrit « l'histoire de la révolution de l'Amérique » et en formant le projet « d'écrire dans la suite l'histoire de la guerre des alliés »,⁴⁰ bien que l'aspect militaire occupe une place importante dans son ouvrage. D'autres historiens sont moins attentifs à cette différenciation. Longchamps précise par le titre qu'il prendra en compte « les événements politiques et militaires de la dernière guerre », mais dans le « Discours préliminaire », il pose tour à tour la révolution et la guerre comme objets de son histoire. Dans l'essai introductif de son *Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années*, l'auteur anonyme affirme qu'il s'agit « d'écrire l'histoire d'une guerre dans laquelle les événements militaires ne doivent tenir que le second rang ».⁴¹ Il poursuit sur le thème de la « révolution » et de ses causes. La relation entre les deux termes est laissée en suspens. Dans sa préface, François Soulès semble également balancer. Il reprend d'abord l'expression du titre, puis parle d'« une histoire véritable de la Révolution » et enfin de la « guerre ». À la page précédente, dans la « Dédicace au Roi », il semble que « révolution » et « guerre » soient synonymes dans la mesure où il emploie « cette guerre » pour reprendre le premier terme.

Dans des ouvrages consacrés à l'histoire de la Révolution américaine publiés dans les dernières décennies, certains historiens proposent encore les

³⁶ Notons que l'expression « Révolution américaine » a, semble-t-il, été adoptée et diffusée outre-Atlantique à partir de 1779.

³⁷ La typographie du XVIII^e siècle n'aide pas ici.

³⁸ *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, Avertissement, 1.

³⁹ *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, I, 317.

⁴⁰ *Essais historiques et politiques*, II, 289.

⁴¹ *Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années*, 3.

dates de la Guerre d'Indépendance pour délimiter temporellement la précédente.⁴² De fait, les deux événements se chevauchent dans la chronologie, si on considère que la Révolution débute avec la Déclaration de juillet 1776 et s'achève (provisoirement?) lors de l'adoption de la Constitution fédérale, voire du *Bill of Rights*. Dans l'historiographie moderne, cette étape est généralement séparée et prise en compte dans des ouvrages étudiant la « création » ou la « formation » des institutions sur une période encadrée par des dates plus larges que celles du conflit armé.⁴³ Les historiens français étudiés ici consacrent les pages suivant l'Indépendance essentiellement aux événements militaires. Le travail de reconstruction constitutionnel au niveau des États comme de leur association est généralement sous-traité, sauf par Hilliard d'Auberteuil qui va même jusqu'à remarquer que celui-ci est l'étape « terminant la révolution ».⁴⁴

L'année 1774 est généralement considérée comme un tournant. C'est elle que l'auteur anonyme de *l'Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années* choisit comme date pour ce premier volume. Du Buisson la retient également pour borne initiale dans le titre. On en trouve la justification dans l'introduction dans la mesure où il affirme que l'envoi de Gage à Boston est le jour de naissance de « la nouvelle République »,⁴⁵ même si, dans le corps du texte, c'est Lexington qui est identifié comme le moment de l'« affranchissement » de ce que du Buisson nomme « les Provinces-Unies ». Pour Raynal, cette date marque la mise en place de la « lutte d'un corps contre un autre corps, du Congrès de l'Amérique contre le Parlement d'Angleterre, d'une nation contre une autre nation ».⁴⁶ Mandrillon, qui n'est pas un historien, mais qui inclut dans son volume une table chronologique des « événements les plus remarquables dans la guerre de la révolution américaine » (l'expression est révélatrice) la fait démarrer par le *Boston Tea Party* et se terminer par la ratification du traité de paix en 1783.

La précision des faits est dans l'ensemble assez bonne. On relève, néanmoins, des inexactitudes comme, par exemple, la datation erronée des Articles de Confédération au 4 octobre 1776, qui provient de l'utilisation d'une source commune (la publication de la version du texte arrêtée à ce moment). Le récapitulatif des principaux développements de la controverse précédant la Déclaration d'Indépendance que font tous les historiens, à l'exception de l'auteur anonyme de *l'Histoire de la guerre d'Amérique*, est, il est vrai, plus ou moins complet. À mesure que le temps s'avance, les détails sont bien entendu plus nombreux. Aucun toutefois ne donne la chronologie intégrale.

⁴² Quelques exemples : *The American Revolution, 1775-1783 : An Encyclopedia*, ed. Richard L. Blanco (1993), ouvrage consacré uniquement à la Guerre d'Indépendance, Solomon Lutnick, *The American Revolution and the British Press, 1775-1783* (1967). John Alden publie en 1954 *The American Revolution, 1775-1783* qui sera traduit en français sous le titre *La Guerre d'Indépendance, 1775-1783* en 1972.

⁴³ Citons Gordon S. Wood, *The Creation of the American Republic, 1776-1787* (1963) ; Forrest McDonald, *E pluribus Unum : The Formation of the American Republic, 1776-1790* (1979) ; Demund Sears Morgan, *The Birth of the Republic, 1763-1789* (1992).

⁴⁴ *Essais historiques et politiques*, II, 141.

⁴⁵ *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, 6.

⁴⁶ *Révolution de l'Amérique*, 27.

Quant aux causes ou à l'origine de la Révolution, on trouve bien l'évocation du mauvais état des finances de la Couronne britannique après la Guerre de Sept Ans. Cependant, la théorie d'un complot contre les libertés des colons, et dont les impositions nouvelles n'auraient été qu'un instrument, séduit plus les historiens. C'est le cas d'Hilliard d'Auberteuil et de François Soulès qui adoptent ainsi le point de vue des Américains. Du Buisson comme l'auteur de *l'Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années* suggèrent que les demandes financières furent faites au nom de ce qu'ils perçoivent comme de fausses raisons, soit l'idée que la mère-patrie avait volé au secours des colonies pendant la Guerre de Sept Ans, soit l'état des finances elles-mêmes.

Dans *l'Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années*, le lecteur ne peut manquer d'être frappé par l'étonnante modernité de l'analyse des causes, en dépit de ce que nous venons de souligner ci-dessus. L'historien anonyme en distingue, en effet, deux catégories : « les unes éloignées, les autres plus prochaines »⁴⁷ qui recouvrent, en langage actuel, les causes profondes et immédiates. Les premières remontent, selon lui, aux conditions de la colonisation. Il n'est pas, il est vrai, le seul à revenir sur l'histoire des premiers pas des Anglais sur le territoire américain. Hilliard d'Auberteuil, notamment, en souligne l'importance pour comprendre « les causes et l'origine » de la Révolution⁴⁸ et Longchamps inclut entre l'introduction et le développement une section dans laquelle il retrace la naissance des colonies anglaises en Amérique.

En outre, l'émergence et l'évolution de l'intention « révolutionnaire » sont retracées de façon assez satisfaisante. Hilliard d'Auberteuil a cependant tendance à l'antidater dans la mesure où il place un résumé des idées exprimées dans *Common Sense* pour traduire le sentiment de la population américaine deux ans avant sa parution. L'idée que l'Indépendance fut un projet prémédité de longue date par les colons anglo-américains est récusée. Il s'agit naturellement de contrer les dires du gouvernement britannique. Mais cette démarche permet aussi de rétablir une vérité historique. De plus, même si l'on cède parfois à l'idée d'une unanimité dans les opinions favorables à l'Indépendance, leur diversité est relativement bien rendue par des tableaux nuancés.

Bien entendu, il ne s'agit pas de juger ces travaux à l'aune de la méthode historiographique moderne. La remarque de Mandrillon sur la fin du temps de la « légendarisation », « notre siècle plus éclairé nous présente dans l'histoire les souverains et les hommes tels qu'ils ont été »,⁴⁹ reste encore un idéal à atteindre (et pour cause) au moment où il écrit, même si on note des progrès. Il y a tout de même ici quelques analyses historiques justes, en dépit d'inexactitudes ou de déformations plus ou moins (in-)volontaires. Ces ouvrages présentent en réalité à la fois les défauts de l'historiographie presque contemporaine des événements et ceux de l'historiographie du XVIII^e siècle.

⁴⁷ *Histoire de la Guerre d'Amérique divisée par années*, iv.

⁴⁸ *Essais historiques et politiques*, I, 6.

⁴⁹ *Le Spectateur américain*, 166.

De l'événement au concept

L'événement Révolution n'est pas, on l'a vu, très nettement délimité sous la plume des historiens. Ce flou n'est-il pas en partie dû au caractère imprécis du mot « révolution » tel qu'il était employé au XVIII^e siècle ?

Sur le plan politique, en effet, ce signifiant désignait tout type de changement, positif ou négatif, le passage de n'importe quel régime à n'importe quel autre, voire même tout type d'événement. On en a un exemple ici avec du Buisson qui commente ainsi la victoire des Américains à Trenton : « cette heureuse révolution dans les affaires de l'Amérique termina glorieusement l'année 1776 ». ⁵⁰ Les historiens utilisaient alors fréquemment le mot au pluriel dans leurs titres. L'abbé Vertot, notamment, s'en était fait une spécialité, et l'avait appliqué à la Rome antique, à l'Angleterre, au Portugal et à la Suède. C'est cette tradition propre au XVIII^e siècle ⁵¹ dont on trouve la trace dans l'intention affirmée par Hilliard d'Auberteuil à la fin du premier livre d'« écrire les révolutions » ⁵² des colonies. On s'intéressait plus rarement à l'histoire d'une « révolution » en particulier, même si de tels ouvrages existaient. L'usage du mot au pluriel revêtait également un sens étymologique et donc cosmographique évoquant la cyclicité des choses. Hilliard d'Auberteuil décrit ainsi l'Indépendance : « l'instant était venu où l'affranchissement des colonies anglaises devait être écrit en caractères sanglants dans les révolutions du monde ». ⁵³ On peut aussi l'illustrer par cette phrase de Mandrillon : « Quand l'Amérique bouleversée par les révolutions effrayantes de la nature n'existerait plus ». ⁵⁴

Une « révolution » était donc considérée comme un événement et non comme un avènement. La Révolution américaine change-t-elle la donne ? Lorsqu'il s'agit d'y faire référence, le terme est fréquemment accompagné des adjectifs « grande » ou « étonnante », parfois employés au superlatif. L'idée que ces événements sont d'une nature inhabituelle fait l'objet d'une reconnaissance unanime (du moins dans les textes étudiés ici), aussi bien chez les historiens que chez les essayistes. Parmi les premiers, seul Hilliard d'Auberteuil donne véritablement une place à la nature fondatrice de l'événement en tant qu'il institue un corps politique stable et durable, bien qu'elle soit mentionnée au passage. Il y revient cependant un peu plus loin et évoque à nouveau l'achèvement de « la révolution », idée qui cohabite avec celle de la durabilité de « l'Indépendance ». C'est ce dernier aspect qu'il développe, mais la nature des institutions politiques est évoquée avec d'autres facteurs de stabilité. L'aspect de reconstruction politique démocratique n'est donc pas perçu comme entièrement constitutif de la nouvelle révolution.

La conception de la révolution telle qu'elle existait au XVIII^e siècle illustre celle du rapport au temps du politique pensé sur un mode palingénésique. Ceux qui sont le plus pénétrés de ce sentiment de la non-

⁵⁰ *Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*, 394.

⁵¹ Sur cette question, voir l'ouvrage de Jean-Marie Goulemot, *Discours, révolutions et histoire : représentations de l'histoire et discours sur les révolutions de l'Âge classique aux Lumières* (Paris : Union Générale d'Édition, 1975).

⁵² *Essais historiques et politiques*, I, 42.

⁵³ *Ibid.*, I, 131.

⁵⁴ *Le Spectateur américain*, 170.

permanence des régimes, et en particulier à l'égard de la démocratie, même représentative, ont aussi tendance à considérer que d'autres révolutions suivront en Amérique. C'est le cas de Mably. Il prévoit notamment une dérive, sourde ou violente, vers l'aristocratie, ce qui ne l'empêche pas de qualifier la présente Révolution d'« extraordinaire » dans la mesure où elle a replacé, dit-il, le droit naturel sur son trône. Tout en étant hors du commun, elle lui paraît susceptible de comparaisons : avec l'expulsion de Tarquin le Superbe par les Romains ou encore avec la mise à bas du joug espagnol par les Pays-Bas. Les Américains, bien entendu, ne possèdent pas, selon lui, les vertus romaines. De plus, si, dans un premier temps, la Révolution américaine lui paraît supérieure, il affirme ensuite que la république qu'elle a créée n'échappera pas aux corruptions inévitables qui ont perdu la Hollande depuis.

Ces rapprochements sont critiqués par Mandrillon. Il consacre dans le *Spectateur* plusieurs pages à dresser un tableau comparatif de la Révolution américaine et des formes passées de « révolutions ». Parmi la sélection de textes à l'étude ici, c'est là que la méthode historico-comparative est appliquée avec le plus de soin. Il affirme que les points de différenciation entre la Révolution américaine et celle survenue en Hollande au siècle dernier sont nombreux. Il les résume ainsi : « ni les mêmes causes, ni les mêmes secours, ni les mêmes ressources, ni les mêmes succès, encore moins les mêmes opérations politiques et militaires ». ⁵⁵ L'annonce était prometteuse. Le programme n'est cependant pas respecté dans la suite. Mandrillon, en effet, aborde seulement le sujet de la forme fédérative. Bien que présentée en termes assez généraux, la différence dans les réalisations politiques des deux révolutions est tout de même pointée du doigt. Il s'en prend ensuite à l'autre analogie suggérée par Mably. Mais la question est éludée de deux manières. En premier lieu, il ne s'attarde pas sur une distinction des deux situations et, en second lieu, il se tourne plus vers les enjeux militaires dans la mesure où la Révolution est distinguée à la fois de la conquête et des troubles internes provoqués par un usage abusif de la revendication de liberté.

Après cette démonstration assez peu rigoureuse, l'argumentation en vient finalement à une affirmation du caractère absolument inédit de la Révolution américaine dans l'histoire. Il s'agit bien alors de mettre en balance la Révolution américaine avec les « révolutions précédentes » ⁵⁶ qui n'ont été, selon lui, que des occasions saisies par des hommes moins soucieux de promouvoir le bien général que d'assouvir leur désir de gloire. Il étend la distinction à la Guerre d'Indépendance. On retrouve ici l'ambiguïté évoquée plus haut : les anciennes formes de révolution « doivent également différer par la conduite modérée de leurs chefs et des soldats dans le cours de la guerre ». ⁵⁷ À la page finale, il emploie deux expressions jumelles, « révolution de la liberté » et « guerres de liberté », qu'il définit comme entreprises pour « rendre à l'homme sa première dignité ». ⁵⁸ Déjà Linguet avait fait remarquer la dissemblance existant entre le conflit armé

⁵⁵ *Ibid.* 137.

⁵⁶ *Ibid.* 139.

⁵⁷ *Ibid.* 140.

⁵⁸ *Ibid.* 421-22.

opposant les Anglais à leurs colonies au type européen de guerre de conquête et de prestige.

Le double contenu de la Révolution, à savoir la (pseudo-)décolonisation, d'une part, et la démocratisation, d'autre part, ne facilite pas la tâche d'analyse et de conceptualisation. Cette Révolution est perçue comme la lutte contre le despotisme, mais c'est la dimension de décolonisation qui domine. On le voit en particulier dans l'idée que toute l'Amérique doit se libérer du joug de l'Europe par une « seconde révolution ». La Révolution Glorieuse est généralement évoquée pour mettre en lumière l'idée que la même légitimité préside à la réclamation par les *Insurgents* de leurs droits qu'à celle des Anglais un siècle plus tôt. C'est donc pour mettre en avant les similitudes entre les deux événements. Il faut dire que ce point n'est pas très développé par les auteurs étudiés ici, en dehors de Raynal peut-être, que Thomas Paine accusera de vouloir réduire les deux événements au même concept.

La phase précédant l'Indépendance est qualifiée par les historiens de révolte ou de rébellion, ces deux termes n'étant d'ailleurs pas employés de la même manière, puisque le premier est défini du point de vue des autorités en place, tandis que le second l'est plus volontiers du côté des *Insurgents*. Longchamps affirme ainsi que par l'adoption du mot « révolte », les *Insurgents* avaient peur d'être accusés de « rébellion » et de « toucher le terme au-delà duquel l'insurrection n'est plus un usage légitime de la liberté, même dans la constitution britannique ». ⁵⁹ Il n'y a pas cependant de réflexion sur la différence entre révolution et révolte, à l'exception peut-être de Cerisier, qui, sans faire usage du mot « révolution », définit du moins ce que l'événement n'est pas en ces termes : « le soulèvement général de toute une nation ne mérite point le nom de rébellion », ⁶⁰ réplique qu'il met dans la bouche de l'émissaire français s'adressant à Lord Weymouth, et qui est sans doute une reprise du titre d'un des chapitres des *Discourses Concerning Government* d'Algernon Sidney.

Les éléments du mécanisme de la transformation conceptuelle sont en présence dans les textes étudiés ici, mais il n'est pas encore véritablement en mouvement, ou à peine. François Soulès s'approche pourtant, semble-t-il, d'une nouvelle manière d'envisager la révolution, bien que ce ne soit pas à propos de la Révolution américaine. À l'occasion d'un commentaire sur la constitution britannique dont il décrit ce qu'il perçoit comme des dysfonctionnements, il s'interroge sur les remèdes possibles. Ils sont selon lui au nombre de deux : la réintroduction des Parlements annuels, revendication classique des radicaux, ou bien « une révolution de l'empire ». ⁶¹ Il ne donne ni la nature du changement ni la voie par laquelle le mettre en œuvre. Peut-on considérer qu'il distingue révolution et restauration ? L'imprécision sur le deuxième point ne permet pas de le dire. Elle montre qu'il ressent une difficulté pour transférer le terme à une situation européenne.

⁵⁹ *Histoire impartiale*, I, 130.

⁶⁰ *Le Destin de l'Amérique*, 75.

⁶¹ *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, II, 209.

Si la reconnaissance par les penseurs français qu'ils se trouvent face à un nouveau genre de révolution est unanime, il n'y a pas pour autant de considérations véritablement développées sur le concept, car il n'y a pas vraiment de phénoménologie de la révolution. Il faut aussi veiller à la définition moderne que l'on donne de ce terme, qui est en réalité plus issue de la Révolution française, à savoir une rupture généralement violente qui abolit un régime tyrannique pour le remplacer par le système représentatif, et sur laquelle repose peut-être un peu trop la recherche du nouveau concept. Cette idée de la révolution correspond-elle à la Révolution américaine ? On s'accorde à dire qu'elle a été plus une évolution qu'une révolution dans la mesure où il n'y eut pas de transformation radicale des institutions. À défaut, donc, d'entraîner chez les penseurs français une re-conceptualisation, bien qu'elle soit esquissée, la Révolution américaine a contribué du moins à donner une connotation plus positive à un terme qui était plus souvent associé à des qualificatifs négatifs en France.

Quelle image le lectorat français a-t-il pu se faire de la Révolution américaine d'après les publications évoquées ici ? Dans l'ensemble, malgré d'inévitables déformations, une vision probablement pas aussi erronée que des commentateurs américains comme Thomas Paine et Filippo Mazzei, ou français, comme Brissot, l'ont affirmé. Il était sans doute bien entendu nécessaire de ne s'en tenir ni à un seul ouvrage par catégorie ni à un genre unique de texte, et ce pas seulement pour pallier la multiplicité des subjectivités qu'il est indispensable de confronter, quel que soit le thème d'étude, mais aussi pour des raisons qui tiennent aux conditions sous lesquelles on peut penser la révolution (dans son acception moderne). Celle-ci est, en effet, d'abord un événement, et a ensuite été conceptualisée. D'où la nécessité d'une double approche pour l'étudier. Les textes qui contiennent le plus de pistes de réflexion sur la nature de ce nouveau phénomène révolutionnaire, ceux d'Hilliard d'Auberteuil et de Mandrillon notamment, sont aussi ceux dans lesquels cohabitent les deux instruments d'analyse. Ces ouvrages restent toutefois en deçà d'un *Essai sur la Révolution* à la Hannah Arendt. N'était-ce pas naturellement trop attendre d'observateurs contemporains de l'événement ?

La tentation était grande également de chercher dans ces textes une anticipation explicite de 1789 et il est certain que pour l'étude de la question de l'influence de la Révolution américaine sur la Révolution française, les écrits abordés ici et en particulier ceux de futurs acteurs de l'événement présentent un intérêt indéniable. On a vu, cependant, que faute d'avoir une idée claire de ce qu'est la « révolution », incertitude couplée à la méfiance éprouvée envers les débordements populaires, celle-ci n'est pas envisagée pour l'Europe. En dehors des délires apocalyptiques de Linguet, la philosophie ne cède donc pas à la prophétie, en dépit de l'idée, exprimée notamment par Condorcet, selon laquelle les événements survenus outre-Atlantique ont permis de vérifier un certain nombre de conceptions élaborées par les penseurs des Lumières. C'est là une preuve supplémentaire, si toutefois il en fallait encore une, que les Révolutions de la fin du XVIII^e siècle sont moins le produit de la philosophie que de l'histoire.